



Procès-verbal de la rencontre du CÉ du 2 juin 2022 15h30

Étaient présents :

François Beaudry
Richard Bellefleur
Patrick Céré
Katya Dulac
Pascal Filiatrault
Dominic Marcil
Vincent Larouche

Étaient absents :

Manuel Blass
Mélanie Prévost

1. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Dominic Marcil.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022

L'adoption du procès-verbal est proposée telle quelle par monsieur Dominic Marcil.

3. Informations :

- Groupes en vue de 2022-2023

Monsieur Filiatrault donne un état de situation en lien avec les groupes qui sont prévus et financés pour la prochaine année scolaire. Pour l'instant nous avons :

- EGIM: 3 groupes avec possiblement une 4e cohorte
- PROT: 5 groupes (peut-être un 6^e groupe en mai 2023)
- PLOM: 7 groupes, soit un de plus que cette année
- REFR: 6 groupes
- MECA: 6 groupes



- Normes et modalités 22-23

Madame Katya Dulac présente les modifications travaillées en cours d'année par le comité sont présentées à l'ensemble des membres du CÉ.

- État de situation suivi budgétaire 21-22

Monsieur Filiatrault dépose un document afin de présenter un état de situation en date de ce jour. Ce dernier démontre que le déficit résiduel de 2020-2021 de 240000\$ ainsi que celui qui était anticipé de 400000\$, ont presque tous été résorbés en cours d'année.

Si tout va bien, il ne pourrait rester qu'environ 120000\$ de déficit pour lequel un plan de redressement devra être mis en place le cas échéant.

Monsieur Filiatrault fera le point sur cela en début d'année prochaine, lors du premier CÉ.

4. Consultation :

- CE2122-Budget 22-23 :

- 5-CE2122-5 – Résolution – adoption budget avec plan de redressement

Monsieur Filiatrault présente le budget pour l'année à venir pour fins d'approbation. Ce dernier est accepté par tous.

Monsieur Vincent Larouche propose l'adoption du budget. Proposeur pour l'adoption du budget, la résolution est faite par le président du CÉ et la direction.

- 6-CE2122-5- Résolution – règles de transférabilité

Monsieur Filiatrault présente la résolution concernant les règles de transférabilité.

François Beaudry en propose l'adoption.

- 7-CE2122-5 - Résolution – factures élèves

Monsieur Filiatrault présente la résolution concernant les frais pour les factures élèves.

Monsieur Dominic Marcil en propose l'adoption.

- 8-CE2122-5 - Règles du centre 22-23



Monsieur Filiatrault ainsi que madame Katya Dulac présentent les règles du centre aux membres du CÉ pour la prochaine année.

Monsieur Dominic Marcil en propose l'adoption.

- 9-CE2122-5 – Résolution - Critères de sélection du directeur du centre

Monsieur Filiatrault présente le document des critères de sélection du directeur du centre qui ont été révisés et allégés.

Monsieur François Beaudry en propose l'adoption.

5. Prochain CÉ

- Septembre-octobre 2022 :
 - Retour en mode présentiel

Monsieur Filiatrault nous informe que le prochain CÉ aura lieu en mode présentiel et qu'il devrait se tenir vers septembre ou octobre.

Les sujets suivants devraient faire partie de l'ordre du jour :

- Procédure d'élection
- Présentation projet éducatif
- Présentation du PLIV

6. Varia

Il n'y a pas de varia.

7. Levée de l'assemblée

Monsieur Dominic Marcil propose la levée de l'assemblée à 16h20.

Pascal Filiatrault
Directeur intérimaire

Patrick Céré
Président

